Date de mise en ligne: 25 octobre 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 24 00107 du

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à 6 001. 2024

CELLNEX

Domicilié (e)

58 AVENUE EMILE ZOLA Service Urbanisme

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

En vue de la réalisation : Projet de mutualisation des points de présence d'équipement de radio de télécommunications.

Les travaux seront réalisés au niveau de la partie sommitale du pylône.

Travaux aériens:La rehausse de 8.00m de couleur identique au pylône monotube existant pour l'installation de 12x antennes supplémentaires sur la partie haute et basse du support. Les hauteurs d'antennes existantes par rapport au sol restent identiques avant/après travaux.

Sur un terrain sis

8 rue de l'orme St Marie

Cadastré

AH741

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 2 4 OCT 2024 Le Maire et de l'urbanisme Kati CABILLIC Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° DP 94078 24 00107 du 16 OCT 2024 a été affichée en

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,